



Wallonie

## URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme portant la référence D.U. n°031/26.

Le demandeur est Monsieur SARNO Alessandro domicilié à la rue Pastur, 164 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont.

Le terrain concerné est situé rue Pastur, 164 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont et cadastré division 1, section A n°118Z2.

Le projet est de type : **la transformation d'une habitation unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

- l'habitation présente une longueur de 15,52 mètres, une largeur de 9,63 mètres, une hauteur de 4,97 mètres sous corniche et de 6,61 mètres au faite au niveau de l'entrée des garages qui sont en contre bas par rapport au niveau de la voirie.

**L'habitation est implantée en zone de services publics et d'équipements communautaires.**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article *D.IV.40* du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Service Urbanisme, rue Saint-Germain, 10 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont (Bibliothèque communale) :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 **uniquement sur rendez-vous** en téléphonant au 064/43.13.33 ;
- Le mercredi 26 août 2026 jusqu'à 20h **uniquement sur rendez-vous** en téléphonant au 064/43.13.33 ;
- Le samedi 29 août 2026 de 10h à 12h **uniquement sur rendez-vous** en téléphonant au 064/43.13.33 ;
- Une permanence se tiendra le mercredi 26 août 2026 ;

**L'enquête publique est ouverte le 27 juillet 2026 et clôturée le 31 août 2026.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Chaussée Romaine, 42A à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@7160.be](mailto:urbanisme@7160.be) avec comme objet « Réclamation – D.U. n°031/26 – rue Pastur, 164 ».
- remises au Service Urbanisme dont le bureau se trouve rue Saint-Germain, 10 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : « Réclamation – D.U. n°031/26 – rue Pastur, 164 ».

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 31 août 2026 à la bibliothèque communale, service urbanisme.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame COLPIN Geneviève qui est la personne chargée de donner des explications sur le projet dont le bureau se trouve à la rue Saint-Germain, 10 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont.

Fait à Chapelle-lez-Herlaimont le 8 juillet 2026.

Par le Collège,

La Directrice Générale,

Emel ISKENDER



Le Bourgmestre,

Mourad SAHLI